

Came)ya 



Les Printemps
CAMELLYA®



2018

Catalogue Cadeaux

Valable du 16 avril au 31 juillet 2018

www.camellya.com

RÈGLEMENT 2018 DU CHALLENGE

Le Principe

La marque CAMELLYA, distribuée par la société AMP PRODUCTION - 11 rue du Charron-44800 SAINT HERBLAIN, met en place un challenge dont le nom est « LES PRINTEMPS CAMELLYA® »

LES PARTICIPANTS

Le Challenge CAMELLYA® s'adresse aux vendeurs exclusivement auprès des distributeurs en contrat avec CAMELLYA®. Il concerne la vente des produits CAMELLYA® standards et sur-mesure en France.

Ce challenge est individuel et ne prendra en compte que les participants dont les inscriptions auront été soumises par email à contact@camellya.com, sur le site internet <https://www.camellya.com/formulaire-inscription-challenge> ou notifiées par le distributeur auprès de l'interlocuteur commercial CAMELLYA® habituel (feuille d'émargement à remplir et valider par le responsable ou directeur d'agence).

La Durée

Le Challenge « LES PRINTEMPS CAMELLYA® » débute le 16/04/2018 et se termine le 31/07/2018 soit une durée de 107 jours.

Le Fonctionnement

>> Le Challenge « LES PRINTEMPS CAMELLYA® » porte sur la vente des produits CAMELLYA® standards et sur-mesure en France sur la période du 16/04/18 au 31/07/18.

>> Dans le cadre du challenge, toutes et seules les commandes de produits CAMELLYA® standards et sur-mesure déclarées du 16/04/18 au 31/07/18 inclus, et remontées à CAMELLYA®, seront prises en compte.

Le Mécanisme

Le Challenge « LES PRINTEMPS CAMELLYA® » porte sur les commandes de produits CAMELLYA® standards et sur-mesure. Le score de chaque vendeur est mesuré en Chiffre d'Affaires (en €). Dans le cadre du Challenge « LES PRINTEMPS CAMELLYA® », chaque vente sera cumulée sur la période de l'opération. Les vendeurs ayant atteint un Chiffre d'Affaires supérieur ou égale à 10 000,00€ HT se verront récompensés par un cadeau au choix dans notre catalogue de récompense.

Le Suivi

Une trame de suivi de Chiffre d'Affaires par vendeur déclaré sera transmise à chaque directeur ou responsable d'agence. Celui-ci nous communiquera régulièrement les éléments afin que nous puissions informer chaque agence de l'avancée de ses vendeurs par rapport aux objectifs fixés par le challenge « LES PRINTEMPS CAMELLYA® ».

RÈGLEMENT 2018 DU CHALLENGE

Les Vainqueurs

Les vendeurs désignés comme vainqueurs sont :

>> Les vendeurs ayant réalisés l'objectif de Chiffre d'Affaires de 10.000€ HT sur la période du challenge « LES PRINTEMPS CAMELLYA® » (du 16/04/18 au 31/07/18). Les devis devront être validés au plus tard le 31/07/2018. Tout devis présenté après cette date ne rentrera dans le cadre du Challenge «LES PRINTEMPS CAMELLYA®».

>> Les gagnants ne peuvent-être que des vendeurs.

>> Chacun des vainqueurs remportera par un cadeau au choix dans notre catalogue de récompense.

Le gain sera remis en main propre par l'interlocuteur commercial CAMELLYA® habituel avant la fin de l'année 2018.

Important

L'adhésion au Challenge « LES PRINTEMPS CAMELLYA® » implique l'acceptation pure et simple du présent règlement. CAMELLYA® se réserve le droit de modifier, d'annuler, d'écourter ou de proroger la présente opération en cas de survenance d'un événement présentant les caractères de force majeure. Tout distributeur dont le contrat avec CAMELLYA® serait résilié, ne pourra plus, dès notification de la résiliation, prétendre aux gains, ni à aucune autre compensation, ni dédommagement. Tout distributeur ne peut prétendre uniquement qu'au bénéfice de la récompense à la date de la remise de la récompense. CAMELLYA® pourra, le cas échéant, procéder à des contrôles ponctuels permettant de vérifier l'exactitude des informations fournies. Les décisions, que les organisateurs de cette opération seront amenés à prendre pour régler les litiges liés à l'interprétation du présent règlement, seront sans appel.

Ce règlement a été rédigé par la société AMP PRODUCTION (Filiale du Groupe PROBATISO) - 11 rue du Charron - 44800 SAINT HERBLAIN - SARL au capital 100,000€ - SIRET 803 624 576 00028. CAMELLYA® est une marque du Groupe PROBATISO déposée auprès de l'INPI.

L'univers High Tech...



Appareil Photo Instantané
FUJI INSTAX MINI 9



Casque Audio Bluetooth
JBL E45 BT



Montre connectée
MYKRONOZ ZEROOUND 2
Compatible IOS et Android

Drône
PARROT AIRBORNE CARGO MARS



Enceinte Bluetooth étanche
ULTIMATE EARS UE BOOM



L'univers Maison...

Machine NESPRESSO
MAGIMIX ESSENZA MINI



Batteur électrique avec Bol Chefette
KENWOOD HM680



Extracteur de Jus
H.KOENIG GSX22 VITALICE

Multicuiseur
BOSCH MUC22B42FR



Machine à Sodas
SODASTREAM SOURCE



L'univers Gourmand...

Coffret Gourmand

«Les Yeux dans les Yeux» FAUCHON

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.



Coffret Gourmand

«AFTERWORK» FAUCHON

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.



Coffret 15 miniatures de thés et infusions + 100 filtres à thé & une cuillère à thé
«LA COLLECTION»
KUSMI TEA

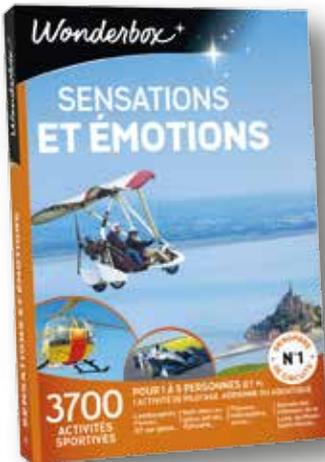
Coffret Gourmand «Autour de la Truffe» OLIVIERS&CO



Coffret Macarons, guimauves, chocolats, confiture
«NAPOLÉON» LA DURÉE



L'univers Sport...



Coffret d'activité «SENSATIONS ET ÉMOTIONS»
WONDERBOX



Montre Sport GPS
TOMTOM OUTDOOR RUNNER 3

Casque de Sport étanche
PLANTRONICS BACKBEAT FIT BLACK CORE



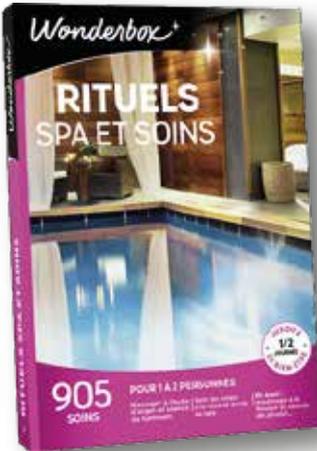
Camera Sport
ESSENTIELB B'XTREM 4K



Lecteur MP3
SONY NWE394R 8GO



L'univers Bien Être...



Coffret d'activité «RITUELS SPA & SOIN»
WONDERBOX



Coffret eau de parfum Philosykos
et bougie Figurier 70g
DIPTYQUE



Coffret Lissage brosse + lisseur vapeur
SAINT ALGUE TITANIUM PRO + MINI PRO



Brosse Nettoyante Visage
B KETNER VISOCLEAN 4200 1C



Diffuseur d'Huiles Essentielles
AROMACARE DIFFUSEUR ESSENTIEL

